L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1879. 53me Année.

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 6 NOVEMBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Murphy & Son, au No 48 rue Poydras : jambons et beurre salé.

BELLES, JAMBONS, BEURRE. — Voyes l'annonce.

La situation Politique.

Nous avons passé par trop d'épreuves depuis bientôt vingt ans, pour ne pas être surtout contre les péripéties des luttes politiques. Aussi, ne sommes nous disposés ni à nous leurrer d'illusions lorsque le succès semble s'attacher à la bannière démocratique que nous suivons, ni à nous laisser décourager par ces revirements périodiques d'opinion qui déplacent fréquemment les majorités dans les Etats du Nord. C'est donc froidement et pour ainsi dire mathématiquement que nous envisagerons la situation politique des Etats Unis, telle qu'elle vient d'être modifiée par les récentes victoires des républicains.

Il serait facile de disserter longuement sur les causes qui, depuis la grande réaction populaire de 1874 à la suite de laquelle les démocrates ont obtenu la majorité dans les deux Chambres du Congrès, ont rendu au parti républicain son ancien ascendant. Que ce soit aux divisions des démocrates, aux erreurs commises par eux dans la conduite de la campagne, aux haines sectionnelles ravivées, à l'emploi de l'argent, à l'influence de l'administration ou à toute autre cause que le fait soit dû, il n'est pas moins certain que presque partout dans le Nord et dans l'Ouest, les républicains regagnent le terrain qu'ils avaient perdu.

Le cri de guerre de leurs meneurs, "Un Nord solide contre le Sud solide," paraît bien près d'être une réalité. L'Indiana et New York étaient les dernières places fortes de la démocratie, et voilà ce dernier Etat qui par une criminelle scission de la faction Tammany, perd à la fois le gouverneur et la législature. C'est le cas de demander s'il reste encore une faute à commettre. Mais, si déplorables que soient les échecs subis récemment par les démocrates, il n'y a pas encore lieu de désespérer du triomphe dans la prochaine élection présidentielle.

Les démocrates de l'Etat de New York, divisés sur le choix du gouverneur, n'en ont pas moins obtenu une majorité respectable pour tous leurs autres candidats d'Etat; le grand Etat-Empire est donc toujours démocratique et ses 35 votes électoraux peuvent encore, à moins de nouvelle erreur, être considérés comme assurés au candidat présidentiel de la démocratie. Ces 35 votes réunis aux 138 des Etats du Sud forment 173, ce qui ne laisse que 12 voix à obtenir pour arriver à la majorité qui est de 185 pour un total de 369 voix. Or l'Indiana a 15 votes électoraux. Il s'agit donc de garder ces deux Etats et de ne pas perdre un vote dans le Sud.

La lutte sera excessivement sérieuse, mais la victoire n'a rien d'impossible si la campagne est bien menée. La popularité personnelle des candidats et l'idée qu'ils représenteront autant certes une grande influence sur l'issue de l'élection dans les Etats douteux.

Quelques journaux démocrates cherchent déjà à se consoler d'un échec possible à l'élection présidentielle, par la pensée que le Congrès restera démocratique pendant plusieurs années encore. Ce serait là pour nous, une assez pauvre consolation.

Le Sénat compte actuellement 44 démocrates y compris David Davis, de l'Illinois qui est indépendant, et 32 républicains. D'après la composition nouvelle des législatures du Connecticut, de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et de l'Ohio, les sénateurs Eaton, Kernan, Randolph, Wallace et Thurman, dont le terme expire en 1881, seront remplacés par des républicains, et il est possible qu'il en soit de même du sénateur Mc Donald, de l'Indiana. Le Sénat se composerait alors de 38 républicains et de 38 démocrates y compris Davis. Mais Kellogg va sans doute être forcé de céder la place à Spofford et le sénateur Brace, du Mississippi, dont le terme expire en 1881, aura certainement pour successeur un démocrate.

Ainsi, en 1881, les démocrates auront 40 sénateurs, ou 41 en comptant l'Indiana, et il ne restera aux républicains que 36 ou 35 voix au Sénat, pendant toute la durée de la prochaine présidence, de 4 mars 1881 au 4 mars 1885. Dans la Chambre, les démocrates ne sont pas aussi certains de conserver leur majorité actuelle, à en juger par les résultats des récentes élections. Sans doute, le maintien des majorités démocratiques dans le Congrès ou au moins au Sénat, empêcherait toute aggravation de la législation actuelle, mais cela ne suffirait pas pour mettre fin aux agressions du pouvoir exécutif contre les droits des Etats.

Nous venons de voir avec quelle obstination le président Hayes a opposé ses vetos à tous les bills destinés à désarmer le pouvoir fédéral du droit d'intervenir dans les élections. Si nous supposons Grant élu à un troisième terme, nous devrions nous attendre à plus encore qu'une opposition passive. Le peu de respect qu'il a montré pour la Constitution et les formes légales, ses interventions constantes dans les Etats du Sud, l'enivrement d'une troisième élection, tout devrait nous faire craindre des complications qui pourraient amener une nouvelle guerre civile.

Tous les citoyens qui n'ont pas encore fait leur deuil de la liberté et des institutions républicaines, ne peuvent envisager sans les plus patriotiques appréhensions la perspective d'une réélection de Grant. Il faut que partout des efforts surhumains soient faits pour éviter cette catastrophe. Les Etats du Sud ne pourront être tranquilles chez eux que lorsqu'un président démocrate sera installé à la Maison Blanche.

Ce qui précède doit faire apprécier l'importance de notre élection locale en Louisiane. Il faut que notre nouvelle constitution soit ratifiée et mise en vigueur pour nous garantir contre le rodeur du radicalisme dans nos affaires gouvernementales et il faut que notre prochaine législature soit composée de façon à assurer les votes présidentiels démocrates en 1880. L'heure de repos n'a pas encore sonné. Que chaque électeur se mette donc en mesure de voter et de contribuer à ce que nous considérons comme le complément de notre œuvre de délivrance.

Si une dame veut plaire à son mari elle n'a qu'à lui présenter de ces belles pantoufles qui ne se trouvent qu'à L'ETOILE ROUGE.

Ordres pour chartres remplis avec célérité par Mg. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Si vous avez besoin de quelque chose, allez au magasin à 5 cts à 10 cts, 142 1/2 rue du Canal.

Le commerce entre la France et les Etats-Unis.

Nous lisons dans le *Journal des Débats* :

Tandis que nos relations politiques avec les Etats-Unis sont aussi cordiales que possible, nos relations commerciales sont sur le pied de guerre. D'après un rapport adressé au Congrès par le ministre des finances, M. J. Sherman, "les articles frappés par le tarif de l'Union sont au nombre de plus de 2,500, dont 822 paient des droits ad valorem de 10 à 75 0/0; 541, des droits spécifiques; 144 subissent des taxes complexes; 1,000, bien que non énumérés, sont plus ou moins lourdement taxés." De notre côté, nous appliquons aux produits américains les dispositions de notre vieux tarif général qui contient encore un assez bon nombre de prohibitions, et le résultat naturel de cette guerre de tarifs, c'est de réduire au minimum le commerce des deux pays. En 1877, par exemple, les Etats-Unis, qui comptent 40 millions de consommateurs, n'achetaient que pour 200 et quelques millions de nos produits, tandis que l'Angleterre, avec 34 millions de consommateurs seulement, en achetait pour plus de 1 milliard.

Des industriels et des négociants français, avec un appoint d'hommes politiques et d'économistes, ont été frappés de cette anomalie, et ils ont constitué il y a deux ans une Association qui s'est proposé pour objet d'y mettre un terme par la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Union américaine. Mais il ne suffisait pas de propager cette idée en France, il fallait aussi la populariser en Amérique. L'Association a envoyé aux Etats-Unis un délégué, M. Léon Chotteau, avec la mission de sonder le terrain et d'organiser un Comité américain destiné à agir de concert avec elle. L'entreprise était passablement aventureuse, car les protectionistes tenaient encore le haut du pavé aux Etats-Unis; cependant, grâce à l'activité et au tact du délégué français, elle réussit au delà de toute attente. Non seulement un Comité américain, composé d'une foule de notabilités politiques et commerciales se constitua, mais encore il résolut d'envoyer en France une délégation chargée de s'entendre avec le Comité français pour rédiger en commun un projet de traité à soumettre à l'examen des deux gouvernements.

Une conférence franco-américaine fut réunie pendant l'Exposition universelle, et elle siégea les 7, 9 et 11 août 1878 au Grand-Hôtel. Cent délégués y prirent part: cinquante Américains et cinquante Français. Une commission de seize membres fut nommée pour préparer un projet de traité que la Conférence adopta dans sa dernière séance. Ce projet avait la forme d'un "Mémoire adressé au Congrès de Washington et aux Chambres françaises par les membres de la conférence franco américaine." Il signalait les inconvénients des tarifs douaniers de la France et des Etats-Unis, indiquait les causes de la diminution du commerce entre les deux pays, et concluait en proposant, d'une part, de soumettre les produits américains en France aux droits du tarif conventionnel tel qu'il résulte des traités avec l'Angleterre, la Belgique, etc.; d'une autre part, de réduire à un taux de 15 à 25 0/0 en moyenne les droits qui frappent les produits français aux Etats-Unis.

La Conférence se séparait après un banquet et des toasts enthousiastes étaient portés à la prospérité et à la bonne entente des deux pays, et, quelques mois plus tard, M. Léon Chotteau retournait aux Etats-Unis pour achever l'œuvre qu'il avait si bien commencée. Comme il nous l'apprend dans une intéressante brochure que nous avons sous les yeux il allait de New-York à Boston, de Boston à la Nouvelle-Orléans, de la Nouvelle-Orléans à San-Francisco, convoquant les chambres de confrères et obtenant d'elles des "résolutions" favorables au traité de commerce, tenant meetings sur meetings, et parlant aux Américains un langage américain. Il n'hésitait point, par exemple, à leur prédire que jour et même quelle heure la grande république compterait 100 millions d'habitants. "De 1790 à 1870, disait-il dans son discours au *Board of Trade* des Etats-Unis, les progrès de votre population permettent de chercher à quelle époque votre pays comptera 100 millions de citoyens.

Le calcul des probabilités m'a donné cette date : 24 juillet 1903, 3 heures 24 minutes du soir. Peut-être me suis-je trompé, et l'enfant destiné à compléter le chiffre de 100 millions naîtra-t-il le matin. Vérifiez!" A Washington, il était accueilli avec une cordialité bienveillante par le Président M. Hayes, et par les notabilités du Congrès. Finalement, des résolutions importantes, proposées à la Chambre des Représentants par M. Fernando Wood, président du comité du budget, et au Sénat par M. Cockrell, étaient adoptées pour inviter le gouvernement de l'Union à ouvrir des négociations avec le gouvernement de la république française en vue de la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays.

Voici le texte de la résolution adoptée par le Sénat :

"Considérant que les conditions d'échange et de commerce qui existent présentement entre la république française et les Etats-Unis d'Amérique appellent l'attention éclairée des deux gouvernements;

"Considérant que c'est à la fois le désir et l'intérêt du peuple des Etats-Unis d'entretenir avec le peuple français les rapports les plus amicaux, et d'établir et d'accroître les relations commerciales entre les deux pays en les basant sur des conditions de réciprocité en vue de l'avantage mutuel des parties;

"Considérant en outre qu'un traité de réciprocité et de commerce entre les gouvernements des deux républiques, à des conditions également honorables et justes, fortifiera les liens amicaux et contribuera très largement à accroître l'industrie et le commerce entre les deux pays, ainsi qu'à procurer et à maintenir la sécurité et la stabilité des échanges.

"Le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Congrès, décident que le Président des Etats-Unis d'Amérique est autorisé et invité à ouvrir des négociations avec le gouvernement de la république française dans le but de conclure et d'établir un traité de réciprocité et de commerce avec le gouvernement à des conditions également honorables, justes et réciproquement avantageuses, et, si cela est jugé nécessaire, à nommer, d'après l'avis et le consentement du Sénat, trois commissaires chargés de conduire au nom des Etats-Unis les négociations préliminaires de ce traité. La rémunération de ces négociateurs sera fixée par le Secrétaire d'Etat."

Ce succès décisif obtenu, M. Léon Chotteau a quitté les Etats-Unis, et le Comité français a son tour s'est mis à l'œuvre pour engager le gouvernement à répondre aux avances qui lui étaient faites de l'autre côté de l'Atlantique. Nous avons dit quelques mots du grand meeting à l'Américaine qu'il avait convoqué dimanche dernier au Cirque des Champs-Elysées, sous la présidence de M. Foucher de Careil, sénateur, et auquel assistait l'honorable M. Fernando Wood, l'auteur de la résolution adoptée par la Chambre des Représentants des Etats-Unis. Le but pratique de ce meeting était d'inviter le gouvernement à désigner de son côté trois commissaires chargés de s'aboucher avec les commissaires américains pour préparer le futur traité de commerce. La résolution proposée dans ce sens et acclamée par un auditoire de 3 à 4,000 personnes, aux sons de *la Marseillaise* succédant au *Hail Columbia*, sera transmise par le bureau à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre du commerce qui avait d'ailleurs donné au Comité franco-américain une preuve manifeste de son bon vouloir et de ses sympathies en acceptant la présidence honoraire du meeting des Champs-Elysées.

On voit que l'affaire est en bon chemin. Il est donc permis d'espérer que nos relations commerciales avec les Etats-Unis commencent prochainement d'être sur le pied de guerre. Ce résultat aura été préparé, ne l'oublions pas, par l'initiative privée, ce qui semblerait prouver, contrairement à l'opinion généralement admise, que les Français sont capables tout autant que les Américains eux-mêmes de pratiquer le *self help* et qu'ils sont mûrs pour d'autres libertés encore que pour la liberté commerciale.

G. DE MOLINARI.

Avez-vous visité le magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal ?

Une économie réelle : Une paire de BLACK CROOK. L'ETOILE ROUGE.

Une milice nationale.

Nous lisons dans le *Sun* :

Les divers plans pour augmenter l'armée permanente régulière n'ayant pas attiré la faveur publique, le "ring" militaire à Washington, parlant par la bouche du général Sheridan, chef de l'artillerie, a proposé une méthode indirecte d'atteindre son but. Il veut établir une soi-disant "milice nationale", forte de 200,000 hommes, ayant pour officiers des gradués de West Point. Il n'a jamais été soumis au public de proposition de ce genre dont l'intention soit plus offensante ou qui brave plus ouvertement la constitution et les lois qui en découlent.

Les auteurs de la constitution avaient de la répugnance pour une armée permanente, et en autorisant le congrès "à lever et entretenir des armées," ils ont limité ce pouvoir par la condition "qu'un crédit pour cet emploi ne pourra être pour une durée de plus de deux ans." Ils comptaient sur "la milice pour exécuter les lois de l'Union, supprimer les insurrections et repousser les invasions," parce que les miliciens venaient du sein du peuple et qu'ils avaient le plus grand intérêt à conserver des institutions libres. Le congrès recevait le pouvoir "de pourvoir à l'organisation, à l'armement et à la discipline de la milice, et d'en gouverner la partie de cette portion qui pourrait être employée au service des Etats-Unis," mais sous la condition positive de "réserver aux Etats respectivement la nomination des officiers."

L'acte du 8 mai 1792, section 1,631 des Statuts révisés, suivant cette prescription, stipule que "la milice de chaque Etat sera groupée en divisions, brigades, régiments, bataillons et compagnies, *comme la législature de l'Etat pourra le prescrire.*" Naturellement, quand elle est appelée au service actif des Etats-Unis, pour repousser l'invasion ou supprimer l'insurrection, elle devient sujette, par la nécessité de la discipline et de l'unité, aux règles et articles de guerre.

On voit donc que la constitution réserve explicitement "aux Etats respectivement, la nomination des officiers" de telle milice qu'ils peuvent lever pour toute éventualité publique. Et cette clause peut être regardée comme établissant très clairement la distinction entre l'autorité des Etats-Unis et celles des Etats agissant en leur qualité individuelle et indépendante.

Pour protéger l'Union contre les ennemis étrangers et pour la préserver des violences domestiques, le peuple a consenti à fournir une milice de ses propres rangs, à commander par le président des Etats Unis "quand elle est appelée au service actif." Mais, même en ce cas, si suprême que puisse être la crise, elle doit être commandée par ses propres officiers, nommés par l'Exécutif ou choisis sous les lois de son propre Etat. Les volontaires qui ont répondu à l'appel en 1861 avaient pour officiers leurs propres camarades.

Aujourd'hui le chef de l'artillerie propose froidement de tuer l'étincelle vitale du système de la milice, de la reconstruire comme un appendice à West Point, de distribuer les deux cent mille miliciens dans tout le pays, avec une amorce corruptrice de sept cents pour chaque district congressionnel, et de voter cinq millions de taxes générales comme commencement d'allocation pour une nouvelle armée permanente plus grande que celle de l'Angleterre.

Ce plan monstrueux est un nouveau pas dans la direction de cette centralisation qui, déguisée sous le nom de nationalité, a pour but de détruire l'existence des Etats par un procédé graduel d'émoulation, et qui, si elle est poussée à sa conclusion logique et voulue, édifierait à Washington un pouvoir impérial appuyé par une armée permanente prête à exécuter ses commandements, et finalement à vendre le sceptre au plus offrant.

Il n'y a rien d'insidieux dans le projet. C'est une attaque insolente contre la constitution, les lois et les libertés du peuple, par un officier de l'armée régulière.

Caoutchoucs pour enfants et pour demoiselles à l'ETOILE ROUGE.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — MM. Alex. Fitzgerald et J. F. Stevens, qui personnifient les Danites dans la pièce de ce nom à l'Académie de Musique, continuent à intéresser vivement le public et leurs efforts réunis à ceux des autres acteurs et actrices, notamment Miss Cora Tanner, suffisent pour procurer au théâtre de M. Bidwell de respectables et bonnes recettes.

Cependant on ne sera pas fâché d'avoir un changement de programme pour dimanche prochain, et déjà l'on se fait une fête de la prochaine apparition de Mme Alice Oates et de sa troupe anglaise d'opéra comique. On connaît ici beaucoup cette actrice qui a réellement un beau talent et qui à elle seule donne une grande animation à la scène. Si sa troupe, comme nous n'en doutons pas, compte quelques artistes de valeur, sachant seconder leur reine et modèle, le succès de cette nouvelle combinaison est certain.

GRAND OPERA HOUSE.—Our Boarding House a été donné hier soir pour la dernière fois. Nous aurons ce soir une comédie nouvelle intitulée "Our Son in Law," dont M. Leonard Grover est l'auteur. Nous pensons que le changement de programme suffira pour attirer la foule au théâtre de la rue du Canal.

RESULTATS POSITIFS.—Il y a de nombreux remèdes qui guérissent quelquefois et deviennent utiles, mais aucun n'a jamais été si efficace, et fait d'aussi remarquables cures que les remèdes du Dr Ayer.

Le Cherry Pectoral a rétabli nombre de personnes qu'on croyait attaquées de la consomption sans espoir.

L'Agué-Cure-Vaux guérit les fièvres et la fièvre surement et promptement.

L'Extrait Composé de Salsaparelle extirpe les scrofules et les impuretés du sang, nettoye le système et lui rend une santé vigoureuse. Par l'usage opportun de ce remède beaucoup de désordres qui font décliner la santé sont écartés radicalement.

Les Pilules d'Ayer et leurs effets sont trop bien connus partout pour qu'il soit nécessaire qu'elles soient recommandées par nous ici.

POUR BATON-ROUGE. — Le nouveau steamer à passagers, St-John, capt. J. P. McElroy, partira tous les lundis à 5 heures du soir et tous les vendredis à 10 heures du matin pour Baton-Rouge et Plaquemines et tous les points intermédiaires. Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à E. O. Melançon, rue Bienville 32.

LE DERNIER MOT.—Voici l'enseigne exacte d'un marchand de vins établi rue de Flandre, à la Villette :

O 20 100 O

Ce n'est déjà pas si bête!

Le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" est un excellent adoucissant dès le début de son usage: il calme vite les irritations de la gorge et des bronches,

---

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu dû la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le sen, la touche et la force de timbre, et jouit par la modicité du prix, attendu qu'il n'ajoute pas de droits à payer. Chaque piano est pleinement garanti par lui.

Pour un écolier le BLACK CROOK est un soulier qui fait le meilleur usage. L'ETOILE ROUGE.

Grand assortiment de verrerie, parfumerie et cotelerie d'occasion au magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

Achetez vos chartons aux plus bas prix du marché, chez Mg. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

On demande une jeune femme créole ou française pour soigner des enfants et faire un service ordinaire de maison. Voyez Pourquoi.

Nouvelles Télégraphiques.

Paris, 2 novembre.— Marie Edmond Valentin, sénateur de la gauche républicaine, est mort.

La bande Léopold Lebon, bien connu sous le second empire, est morte.

St-Pétersbourg, 2 novembre.—L'agence russe, semi-officielle, annonce qu'il a été donné à l'arrangement austro-allemand une définition qui lui rend son véritable sens; la base en est le maintien de la paix, ce qui laisse le terrain ouvert à toutes les prétentions.

Poursuites contre l'évêque d'Angers.

Londres, 1er novembre.—On mande de Paris au Daily News que des poursuites seront probablement exercées contre l'évêque d'Angers, pour attaques contre les institutions républicaines.

Retour du prince Jérôme à Paris.

Londres, 1er novembre.—Le correspondant parisien du Times annonce le retour à Paris du prince Jérôme-Napoléon.

Don Carlos reviendra à Paris.

Londres, 1er novembre.— Une dépêche de Paris au *Times* dit que don Carlos reviendra sous peu à Paris.

Un observatoire près de Nice.

Paris, 1er novembre. — Le banquier Bischoffsheim a offert au gouvernement de faire élever près de Nicé un observatoire dont la construction s'élèvera à environ $300,000. Après sa construction il en fera don à l'Etat.

LE SIXIÈME WARD.—Le Club démocrate conservateur des jeunes gens du sixième ward est en instance auprès des autorités du ward pour obtenir que, conformément à la règle 6 du comité de pesée, le collège électoral (polling booth) soit placé dans un endroit central et non à une des extrémités du ward, afin de donner au plus grand nombre des votants la facilité de s'y rendre. En fait, cette règle n'a pas été observée, et le club des jeunes gens a adressé à l'hon. juge Timoth, président du club central, une protestation contre cette manière d'interpréter et d'exécuter le règlement. Si cette protestation n'est pas suivie d'effet, une demande sera adressée à M. H. C. Shields, président du comité de pesée, et le comité jugera s'il n'est pas plus convenable de placer les polls près la rue des Remparts que dans la rue Gallatin ou près de la levée, quand la ville s'étend jusqu'au bayou St-Jean.

De nouvelles marchandises sont reçues tous les jours au magasin à 5 et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

L'Allemagne et la France.— Nous reproduisons à titre de renseignements, la note suivante de la *Pall Mall Gazette*, qui appelle l'attention sur un sujet important :

"Il paraît que le gouvernement allemand a l'intention de régler les rapports commerciaux avec l'Autriche-Hongrie pour les temps à venir sans avoir égard aux réclamations des autres nations. On avait cru jusqu'ici que les engagements contractés envers la France lors de la conclusion du traité de Francfort,—traité en vertu duquel les deux pays doivent se traiter réciproquement comme la nation la plus favorisée, sans avoir le droit de dénoncer leurs conventions,—empêcherait nécessairement l'Allemagne de concéder des priviléges exceptionnels à l'Autriche.

"Tel ce qui, dimit-on, sera accordé à l'Autriche devra également, en vertu du traité de Francfort, être accordé à la France. Aujourd'hui, on annonce que le gouvernement allemand ne partage pas cette manière de voir et soutient que les stipulations signées à l'égard de la France ne doivent s'appliquer qu'aux relations commerciales existant à cette époque, et non à tel ou tel arrangement conclu depuis.

L'Immigration d'Alsace en Russie.—On lit dans l'*Express* de Mulhouse :

"L'industrie russe enrôle activement des ouvriers dans notre rayon. Dans ces derniers temps trois grenges, qui quitte notre pays pour la Russie. C'étaient des ouvriers sortant de nos établissements d'impression, de filature et autres qui avaient été recrutés par des agents et avaient signé des engagements de cinq ans. D'autres départs d'émigrants pour ce pays doivent encore suivre."

—Le Venezuela, ayant adhéré aux clauses de la convention internationale de Paris du 1er juin 1878, est admis dans l'union postale.

Les Etats de l'Union sont informés, en outre, que le système monétaire du Venezuela est identique à celui de l'union monétaire des Etats latins, le bolivar étant compté comme un franc.

—En police correctionnelle,

Un honnête voyou, prévenu de vol et de coups, est amené sur le banc des prévenus. Après les questions préliminaires :

LE PRÉSIDENT.—Votre profession ?

LE VOYOU (d'une voix éraillée).—Caissier!

LE PRÉSIDENT (en proie à la plus profonde stupéfaction).—Caissier!!!

LE VOYOU.—Oui,... je fabrique des caisses, quoi'....

Ferblanterie, quincaillerie, articles en bois, bijouterie, ornements et fantaisies au magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

Si vous avez un bill de chaussure à faire allez à L'ETOILE ROUGE.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

Le comble de la gentillesse : faire cadeau d'une paire de bottes FAUCHE à sa femme. L'ETOILE ROUGE.

97.—Bitcoun qui doit être tué.—Il faut toujours entraîner le cheval par lequel l'écurie des mauvaises matières doit avoir lieu, et ce sans perdre de temps quand du bicoun est produit par une attaque de constipation, par un dérèglement qui, s'il devenait chronique, produirait de sérieux inconvénients. La jaunisse, les maux de tête, les nausées, la dyspepsie qui accompagnent ordinairement la maladie mentionnée, tout indique que les fonctions corporelles sont matériellement affectées. Les "Hostetter's Stomach Bitters" sont particulièrement efficaces dans les cas de ce genre, et régularisent parfaitement les habitudes du corps. Ces Bitters sont un remède grandement préférable aux cathartiques drastiques qui sont bien connus pour purger, mais qui malheureusement affaiblissent les intestins. Nous disons malheureusement, puisque de pareilles remèdes sont la ressource favorite de beaucoup de gens mal conseillés qui y ont recours dans des occasions les plus triviales et grandement à leur désavantage et même à leur détriment.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégorge l'intérieur des enfants, guérit des coliques, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provoquant de la dentition en douceur et facilement. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Décédé hier matin à 3 heures, à l'âge de cinquante quatre ans, CHRETIEN REEL. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à neuf heures. Le convoi partira de son dernière résidence rue Palmyre, entre Tonti et Rocheblave.

Les journaux de Amsterdam sont priés de reproduire.

On demande,

POUR aller dans le haut de la ville, une femme d'un âge convenable. Bel appointement. Présenter le jeudi, 6 novembre, au No 122 rue Bienville, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M. 6nov—1t

---

Demande de servante.

On demande une jeune femme créole ou française pour soigner deux enfants. Après dîner et soir seul, et pour coudre.

S'adresser Lock Box 481, Bureau de Poste.

6 nov—2t

AVIS.

J. SAJET,

Annonce à ses amis ainsi qu'au public qu'il vient de prendre le magasin de chaussures de la fabrique d'Europe à l'image des chaussures Louisiana. Assortiment complet de chaussures de tout genre et de toutes qualités.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1879.

M. A. MADAL.
HONORÉ FLOTTE,
43 rue Decatur.

L'UNION FRANÇAISE.

LE Conseil de Direction de cette société française d'ANGLADE gratuite, sera ouvert de nouveau, mardis qu'il y aura un nombre suffisant d'adhérents, en conséquence il prie ceux qui désirent entrer en cours de vouloir bien venir se faire inscrire au bureau No 9 St-Louis, ou chez A. Wale, 26 Conti, ou chez M. Revel, cafe Conti et Chartres.

Par ordre de la Direction,
A. GUILLEMET,
Secrétaire.

8 oct—6t

AVIS.

M. VICTOR BERO a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que son restaurant est complètement remis à neuf et qu'il a diminué de quinze pour cent (15 0/0) le prix des repas à la carte ainsi que ses vins. Le service ne laissera, comme par le passé, rien à désirer. Il remercie également ses amis du patronage qu'ils lui ont toujours accordé et en sollicite la continuation. Il prévient les habitants de la campagne et ceux qui se trouvent de passage dans la ville qu'il leur louera des chambres dégagement meublées à des prix raisonnables.

1er nov—6t

RESTAURANT ALCAZAR.

61.....Rue de Chartres.....61

M. PARENHOUX a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'après des grandes améliorations, il a conservé son bon dîner et dîner à 50 cents et le service à la carte aux prix les plus modérés. Il prévient les habitants qu'ils trouveront un bon légumes avec le pot-au-feu à dîner par jour.

Salons privés et chambres à coucher.
Matinée fraîche: 1 50 cts la douzaine.
Huîtres frites et servies à 20 cts.
Vin à 25 cts et au-dessus.
2 nov 1 mois DimMoJe

Dr C. VINEY,

DE LA FACULTÉ DE PARIS,
RUE BOURBON 93.
Consultations, de midi à 2 heures.
Spécialités: maladies des femmes, maladies secrètes, accouchements. 8 oct—1m—mJd

---

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,
No 2 rue Carondelet,
Près Canal,

SPÉCIALITÉ pour Habillements de noces et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout autre genre de vêtements. Prix réduits. Le soussigné se fait un devoir de ne pas dépasser le prix fixé pour les différentes qualités.

A dépouillé très raisonnable.

2 nov—6mD.Ma.J

Grande Vente

DE

VETEMENTS

POUR

HOMMES,
JEUNES GENS
ET ENFANTS

CHEZ

C. LAZARD,

213, 215 et 217 Vieille Levée,
Près de la rue Dumaine.

CETTE Maison si favorablement connue par toute la ville et la campagne comme étant de confiance et à bon marché, vient de recevoir une immense quantité de vêtements décidables et de goût pour automne et hiver qu'elle offre à des prix excessivement réduits.

GRANDE VARIÉTÉ
D'Habillements Complets
POUR
HOMMES,
JEUNES GENS,
ET ENFANTS,
Ainsi que de
CHAPEAUX,
CASQUETTES,
LINGES DE DESSOUS,
CHEMISES,
CRAVATES,
ETC., ETC. ETC.

Spécialité pour Vêtements d'Enfants de 3 à 9 ans.

Ce que nous offrons dans ce genre est tout ce qu'il y a de BEAU ET DE BON MARCHÉ.

Chacun trouvera son avantage à venir voir et examiner nos

MARCHANDISES

qui se recommandent par la COUPE, FELLE GANCE, LE BON GOUT, et surtout la DURABILITÉ.

PRIX FIXES.

Vêtements faits sur mesure, sous la surveillance d'un coupeur de premier ordre. Convenance garantie.

Nous invitons nos amis et les marchands de la Campagne, à venir nous voir avant de faire leurs achats ailleurs.

Les commandes par la poste, accompagnées d'une remise, recevront notre attention toute particulière.

6 nov—3m PP

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle Orléans.—Séance Générale Trimestrielle.—Les officiers et membres de cette association sont notifiés d'assister à cette séance qui aura lieu le 6 novembre 1879 au local habituel, à 8 heures et demie P. M. précises.

L'élection des officiers, médecins, etc., aura lieu. Les articles 20 et 16 de la Constitution seront mis en vigueur.

Par ordre du Président,
WM. MAYLIE,
Secrétaire pro tem.

E. MOURET,
Secrétaire.

P. S.—Les Médecins qui désirent concourir au service de l'Association, sont priés de faire leur inscription au secrétaire pro tem. M. Mouret. No 123 rue Casamance, et communiquer leur nom demeure des devoirs qu'ils auront à remplir.

WM. MAYLIE, président.
E. MOURET, secrétaire.
28 oct—10t

Société.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de DELVAILLE & LAFEVRE dans le but de se livrer à des affaires de courtage en général.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1879.

A. DELVAILLE,
F. LAFEVRE.

4n—3t.

Avis Spécial.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de NADAL et PLOTTE, a été d'un accord mutuel dissoute le 1er du courant. M. Nadal continuera pour son propre compte les affaires de l'ancienne maison dont il assume toutes les obligations.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1879.

M. A. NADAL.
HONORÉ FLOTTE,
43 rue Decatur.

4 nov—3t

L'UNION FRANÇAISE.

LE Conseil de Direction informe que Français D'ANGLADE arrivés en ANGLETERRE le COURS gratuit, sera ouvert de nouveau, mardis qu'il y aura un nombre suffisant d'adhérents, en conséquence il prie ceux qui désirent entrer en cours de vouloir bien venir se faire inscrire au bureau No 9 St-Louis, ou chez A. Wale, 26 Conti, ou chez M. Revel, cafe Conti et Chartres.

Par ordre de la Direction,
A. GUILLEMET,
Secrétaire.

8 oct—6t

AVIS.

M. VICTOR BERO a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que son restaurant est complètement remis à neuf et qu'il a diminué de quinze pour cent (15 0/0) le prix des repas à la carte ainsi que ses vins. Le service ne laissera, comme par le passé, rien à désirer. Il remercie également ses amis du patronage qu'ils lui ont toujours accordé et en sollicite la continuation. Il prévient les habitants de la campagne et ceux qui se trouvent de passage dans la ville qu'il leur louera des chambres dégagement meublées à des prix raisonnables.

1er nov—6t

RESTAURANT ALCAZAR.

61.....Rue de Chartres.....61

M. PARENHOUX a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'après des grandes améliorations, il a conservé son bon dîner et dîner à 50 cents et le service à la carte aux prix les plus modérés. Il prévient les habitants qu'ils trouveront un bon légumes avec le pot-au-feu à dîner par jour.

Salons privés et chambres à coucher.
Matinée fraîche: 1 50 cts la douzaine.
Huîtres frites et servies à 20 cts.
Vin à 25 cts et au-dessus.
2 nov 1 mois DimMoJe

Dr C. VINEY,

DE LA FACULTÉ DE PARIS,
RUE BOURBON 93.
Consultations, de midi à 2 heures.
Spécialités: maladies des femmes, maladies secrètes, accouchements. 8 oct—1m—mJd

---

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,
No 2 rue Carondelet,
Près Canal,

SPÉCIALITÉ pour Habillements de noces et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout autre genre de vêtements. Prix réduits. Le soussigné se fait un devoir de ne pas dépasser le prix fixé pour les différentes qualités.

A dépouillé très raisonnable.

2 nov—6mD.Ma.J

SALLE DU

Comité Central d'Etat

DU PARTI
Démocrate-Conservateur,
Rue St-Charles 36.

Nlle-Orléans, 6 novembre 1879.

Grand Meeting

Les citoyens de la Nlle-Orléans sont respectueusement invités à assister au grand meeting qui doit avoir lieu au

Théâtre St-Charles,

Samedi, 8 novembre, à 7 heures du soir.

L'Hon. D. W. VOORHIES, les Hons. H. M. SPOFFORD, R. F. JONAS, le col. CHAS. E. FERRIER, M. H. C. MIMLER harangueront le peuple sur les questions politiques du jour.

Par ordre du comité exécutif,
E. A. BURKE,
Chairman.

Approuvé :
ALBERT VOORHIES,
Président.

5 nov —

LE 2e Concert de la Tonsalut étant une des fêtes que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se réunir à la Cathédrale St Louis, à la dame qui sera élue à 7 heures samedi 8 novembre.

GRAND DEBALLAGE

D'AUTOMNE

CHEZ

Geo. T. Schilling,

DE:

ARTICLES DE MODES,
ARTICLES EN CHEVEUX
ET
NOUVEAUTÉS
—AUX—
Nos. 157 et 159
—DE LA—
RUE DU CANAL.

Nos nouvelles